

LE DENI DE DEMOCRATIE

CHRONOLOGIE DES FAITS :

Au cours de l'année 2007, la société Direct énergie envisage l'implantation d'une usine de production électrique dans de département de l'Oise.

A ce stade, la définition industrielle du projet est déjà parfaitement connue par les élus lorsqu'ils sont approchés par l'industriel dans le cadre de sa prospection. Il s'agit de la construction d'une centrale électrique à double cycle combiné au gaz naturel. Seule la puissance de cette installation 445Mw ou 890 Mw reste en suspend car ce choix est conditionné par les possibilités de raccordements locaux.

Lorsque Direct énergie prospecte dans le secteur de Verberie, seul le Maire et une poignée d'élus sont mis dans la confidence. Aucune communication n'est faite officiellement lors des conseils municipaux des différentes communes de la CCBA (Communauté de Communes de la Basse-Automne), pourtant la candidature de cette dernière ne fait déjà aucun doute à cet instant.

Le choix de Verberie est rapidement acté par Direct énergie car les potentialités de raccordement sont très favorables économiquement et permettent de construire simultanément 2 modules de 445Mw.

Il faut attendre Janvier 2008 pour voir apparaître les premières traces officielles concernant ce projet.

Sur la convocation à la réunion de la CCBA du 30 janvier 2008 (PJ N°1 datée du 23 janvier 2008), on peut lire à l'ordre du jour : « Projet de création de zones d'activités sur les communes de Verberie, St Vaast, Néry ».

Aucune mention n'est portée concernant la nature exacte du projet industriel envisagé pourtant parfaitement connu par le président de la CCBA.

A la lecture du compte rendu de séance (PJ N°2), on voit apparaître de manière très précise et détaillée le projet de centrale dans le cadre de la « création d'une zone d'activité à vocation industrielle ». Les six maires et les élus communautaires présents approuvent alors «l'implantation d'une double centrale à cycle combiné gaz destinée à la production d'énergie électrique sur le territoire de la CCBA». Même si in fine on peut lire que : «plusieurs sites sont en compétition sur la région Picardie et en Ile de France », force est de constater que le 30 janvier 2008, l'assemblée des maires de la CCBA, sur proposition de son président, a officiellement validé la candidature de la CCBA pour un projet industriel clairement défini.

Lorsque nous avons évoqué cette réunion avec certains des élus présents, nous avons ressenti un profond malaise car le compte rendu publié ne semblait pas refléter la teneur des informations transmises lors de cette réunion.

Suite à cette réunion, aucun conseil municipal n'a été consulté ou informé de ce projet dont l'importance était de nature à bouleverser profondément l'environnement des communes concernées et de leurs habitants.

Plus rien ne filtrera jusqu'au lendemain des élections municipales de Mars 2008.

Plus grave au niveau démocratique, lors de la campagne pour ces élections municipales, pas une ligne concernant ce projet structurant pour l'avenir des habitants n'apparaît dans les professions de foi des maires sortants de la CCBA qui se représentent devant les électeurs.

L'analyse de la profession de foi de Monsieur Floury, président de la CCBA, donc le mieux informé à cette époque sur le dossier, est à ce titre édifiante.

Page 5 : un paragraphe concernant le PLU de Verberie qui fait état de « l'aménagement du quartier de la gare en zone d'habitation et d'un aménagement léger du grand hangar bleu qui pourrait servir pour les associations sportives ». Et pour finir : « Cette révision du PLU a pour finalité le développement harmonieux de notre ville et sera mis en œuvre dès le début du mandat »

Page 7 : Sur la question environnementale, on peut lire « qu'un grand projet touristique et hôtelier sera implanté, ce projet en bois sur pilotis s'intégrera au site naturel ».

C'est un peu court en terme de transparence et d'information pour les électeurs alors qu'un projet de centrale de 890Mw impactant directement de manière violente l'environnement et le cadre de vie des habitants a été acté et que la promesse de vente des terrains par le propriétaire est déjà signée.

Un seul indice en page 7 au chapitre du développement économique, on notera : « Un développement complémentaire des activités industrielles sur une nouvelle zone verra le jour. Cette zone sera située sur le plateau de Verberie ».

Un message subliminal dont on saisi mieux la portée aujourd'hui et qui démontre que le dossier était déjà verrouillé à ce moment là.

Finalement, une des clés de la réussite de cette implantation résidait dans la nécessité de conserver une discrétion absolue sur ce dossier jusqu'au lendemain des élections afin d'occulter tout débat démocratique qui n'aurait pas manqué de déstabiliser les équipes en place qui soutenaient un projet très impopulaire comme les faits nous le démontrent aujourd'hui.

Le terrain de la communication fut ensuite laissé au promoteur et à son cabinet Alter et Go dont le seul but fut de tenter de convaincre les habitants sur les bienfaits d'une telle installation aux portes de leurs villages.

Toute cette communication orchestrée à grand renfort de tracts et de tentatives pour utiliser des relais d'opinions n'a eu de cesse de nous dire comment Direct énergie allait construire cette centrale, jamais si on devait la construire.

C'est cette manipulation des opinions et ce déni de démocratie que notre association combat depuis près d'un an.

Une majorité de citoyens s'est sentie trompée et c'est la raison pour laquelle une forte mobilisation s'est créée pour demander un référendum, seul à même aujourd'hui, de rétablir un fonctionnement démocratique dans un processus décisionnel qui en a été totalement dénué.

Certains de nos détracteurs tentent de diluer leur responsabilité en parlant de récupération politique, la pluralité de nos soutiens prouve qu'il n'en est rien, notre démarche est apolitique et c'est sans doute la raison du succès de nos actions.